

avait succédé à Jean-Sans-Peur (1) au duché de Bourgogne.

Pendant ce temps le prieuré de Chazay avait été réorganisé et ses moines réintégrés dans leurs cellules. Une charte vient nous apprendre qu'on en fit autant au prieuré de Sainte-Marie à Châtillon-d'Azergues, qui avait été aussi ruiné par les guerres (2). C'est la première fois que nous entendons parler de ce prieuré de Châtillon; où était-il situé? Nous n'en connaissons aucune trace. Partout on se hâte de réparer les ruines amoncelées, l'abbé d'Ainay y consacre des sommes fort considérables, et pour augmenter les ressources dont il avait besoin, il vend aux nommés Duvier et Mazet, moyennant trente-six écus, deux maisons situées au grand bourg de Chazay (3).

L'église paroissiale, qui avait été saccagée lors du siège, fut reconstruite à nouveau; mais elle se ressentit des malheurs du temps et fut rebâtie beaucoup moins belle que l'ancienne, comme on peut en juger puisqu'elle existe encore, quoique abandonnée.

Petite, basse, mal éclairée par des vitraux insuffisants, elle n'avait qu'un plafond en bois comme on les faisait à cette époque et ne renfermait de remarquable que quelques

---

(1) La Mure. *Hist. des ducs de Bourbon*, t. II, p. 142.

(2) Arch. du Rhône. Ainay. H. 4240, chart. 337.

(3) Arch. du Rhône. Ainay. Invent. Pupil., chart. 406. L'honorable famille Mazet, bien connue encore dans nos contrées, apparaîtrait donc à cette époque. M. Jean Mazet, qui pendant de longues années a exercé la charge de notaire à Chazay, était de cette famille, originaire de Civrieux. Son gendre, M. Joseph Tabard, lui a succédé, et l'estime générale de ses concitoyens l'a placé actuellement à la tête de notre municipalité.